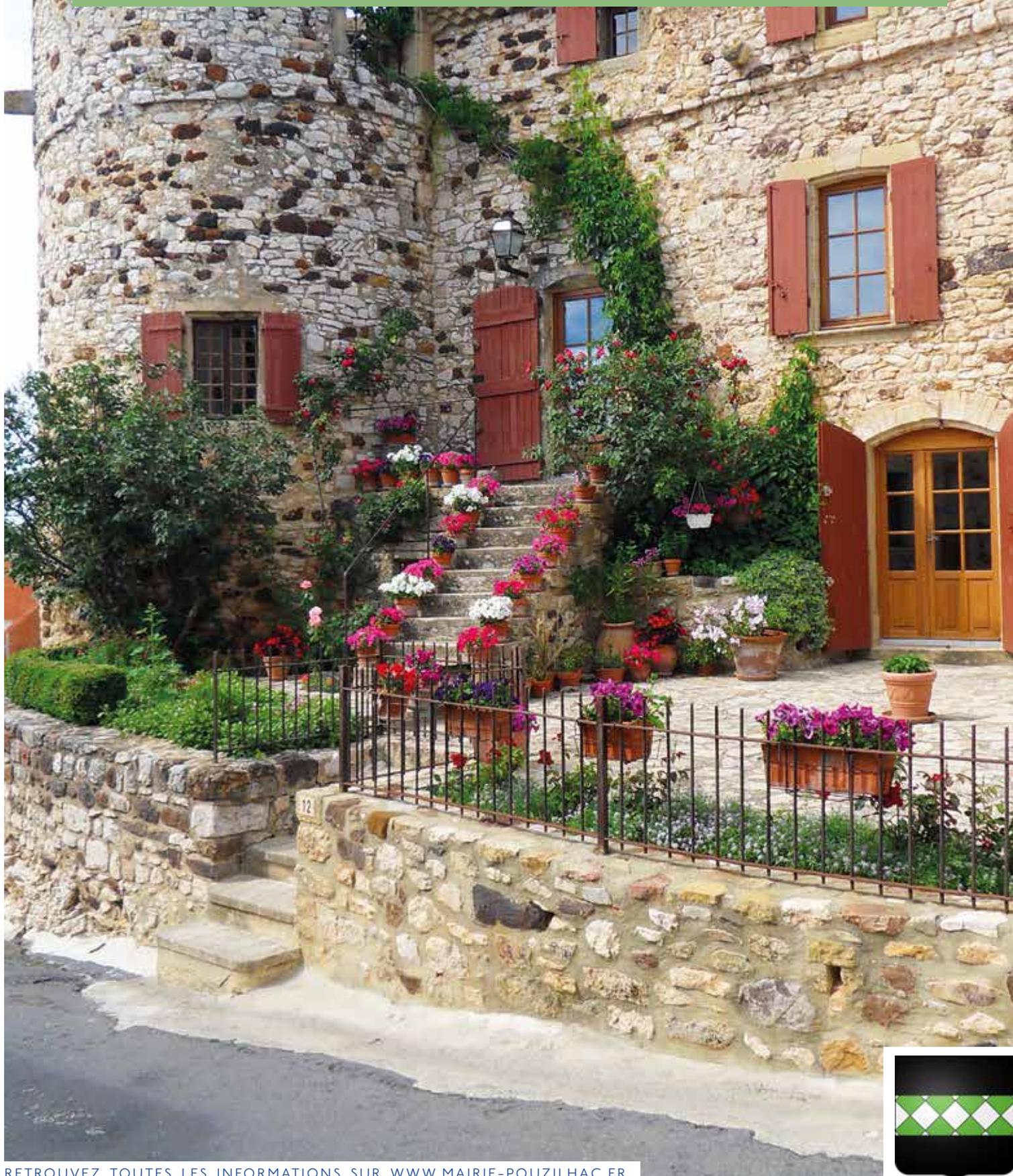


Pouzilhac

DÉCEMBRE 2015

BULLETIN MUNICIPAL DE POUZILHAC

MON VILLAGE N°29



LE MOT DU MAIRE



Thierry ASTIER
Maire de Pouzilhac



Chères Pouzilhacoises, chers Pouzilhacois, chers amis,

Le 13 novembre dernier des attentats d'une violence inouïe et d'une cruauté sans précédent ont durement frappé la France. Ces attaques, ôtant la vie à 130 personnes et faisant 350 blessés, ont ciblé des innocents, et, principalement des jeunes.

La folie meurtrière de ces monstres impitoyables guidée par des raisons d'un autre âge, a endeuillé l'ensemble des français.

En jetant leur haine sur des citoyens avides de liberté, c'est une des valeurs fondamentales de notre République qu'ils ont visée. Face à ce barbarisme nous devons rester unis, et nous devons défendre la devise de notre République "**Liberté Egalité Fraternité**".

Plus que jamais nous avons besoin de nous retrouver, de nous réunir, de nous découvrir les uns les autres pour nous accepter et nous comprendre. C'est en ce sens que durant cette année, nous avons organisé ou soutenu la réalisation de manifestations culturelles ou sportives sur la commune. Ce n'est pas en restant isolés que nous combattons les foyers de haine, c'est en avançant ensemble que nous bâtissons un avenir meilleur.

Au moment où j'écris, je ne peux m'empêcher de penser à cette phrase de la constitution : **La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.**

Par principe, je ne tiens pas à discuter de l'actualité nationale dans le mot du Maire, mais devant la gravité de ces événements, je ne pouvais m'y soustraire. Et, très sincèrement et du fond du cœur j'espère et je souhaite ne jamais avoir à le refaire.

Cette actualité aussi triste soit elle, ne doit pas nous faire oublier que la fin de l'année arrive à grands pas. A nous de contribuer à rendre ces moments magiques pour le bonheur des enfants.

A cette jeunesse qui est le carburant de l'avenir je souhaite un bon et joyeux Noël et à vous toutes et tous je souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Thierry ASTIER

SOMMAIRE

LA VIE DU VILLAGE

- Suite intempéries, la carrière, implantation d'un site éolien, P 3
Dossier amende de polices, illuminations, dénomination de chemin,
Terrain multisports, conserverie, recensement 2016.
- Voisins vigilants, vente coupe de bois, agenda d'accessibilité, P 4
Poubelles, centre de loisirs
- Etude hydrologique, réduction de pesticides au sein de la commune P 5
- Fête Nationale, journées portes ouvertes, cérémonie du 11 novembre P 6
- Ecole, SIRP P 7

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Informations générales , le bus de la mer P 7

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Certificat d'immatriculation, le Pont du Gard, les conseils de Mémé P 9
- Alerte météo P 10
- Le compteur intelligent LINKY, bornes de recharge P 11
pour véhicules électriques

LES ASSOCIATIONS

- Arts'Zilhac, collectif Pouzilhac route 86, 1.2.3.Soleil P 12
- APE, l'amicale cycliste P 13
- Poupapou, chasse, au temps libre, tennis P 14

LE CAFÉ DE POUZILHAC VERS 1930 P 15

LA MAIRIE A ORGANISÉ POUR VOUS, ÉTAT CIVIL, N° UTILES P 16



LA VIE DU VILLAGE

EN BREF

> **Suite aux intempéries du 10/10/2014** les travaux de remise en état de la voirie sont en cours de réalisation par la société STB (fossés bouchés, goudronnage abimé sur chemins ruraux).

Coût total des travaux 85575€. Compte tenu du coefficient de vétusté du réseau les sommes prises en charge se calculent sur un montant de 75104€.

Les subventions sont de :

- 35% de l'Etat soit 26286,40€
- 10% du département soit 7510,00€
- 12% de la région soit 9012,48€

Reste 42766,12€ à la charge de la commune.

> **La carrière** exploitée par la Provençale arrive prochainement en limite de l'emprise accordée ainsi que la zone de carrière inscrite sur le POS. L'autorisation d'exploitation s'achève en 2017. Une procédure de déclaration d'extension de carrière est en cours pour permettre à la Provençale de poursuivre son activité.

> **Implantation d'un site éolien** : différentes études ont été engagées par plusieurs entreprises visant à la réalisation d'un site éolien. Les élus ne souhaitent pas d'implantation qui ne respecterait pas la charte paysagère du syndicat mixte de l'Uzège Pont du Gard, afin de préserver les vues panoramiques remarquables depuis les espaces en hauteur.

> **Eaux pluviales sur la RD 6086** : (Dossier amendes de police) : Une aide de 8978€ pour la deuxième tranche de travaux, a été accordée afin de sécuriser la circulation sur la RD 6086.

> **Dénomination de chemin** :

La partie de la voirie qui part de la RD 101 pour rejoindre l'impasse et le chemin de la Rouveirole est baptisée : **"Chemin du Figuier"**



> **Illuminations** : Depuis fin novembre on peut admirer les illuminations dans notre beau village, elles nous installent dans l'ambiance festive de Noël.



> **Terrain multisports** :

Nous avons enfin obtenu les subventions nécessaires à la réalisation de notre projet.

Cette installation coûte 73500€ :

- La région Languedoc-Roussillon nous a octroyé une subvention de 18000€.
- La CAF nous prête 22000€, remboursables en 4 ans sans intérêt.

Le terrain Multisports verra donc le jour début 2016, plus précisément en février.

Nous souhaitons faire cadrer cette réalisation avec les vacances scolaires d'hiver afin de pouvoir impliquer de jeunes volontaires du village à quelques étapes du montage de la structure, et notamment au sablage de la pelouse synthétique.

D'ici quelques semaines jeunes et moins jeunes pourront donc se retrouver entre la salle de **"l'Oustaou"** et le tennis pour pratiquer quelques disciplines sportives dans une ambiance chaleureuse et conviviale !



> **Projet d'implantation** : La SARL Champlat (conserverie bio) envisage de s'implanter sur la commune en zone artisanale. Le conseil étudie le dossier avant de se positionner.

> **Recensement 2016** : Deux agents recenseurs vous seront présentés lors des vœux du Maire le 15/01/2015. Ils passeront chez vous afin de vous présenter les formulaires de l'INSEE.

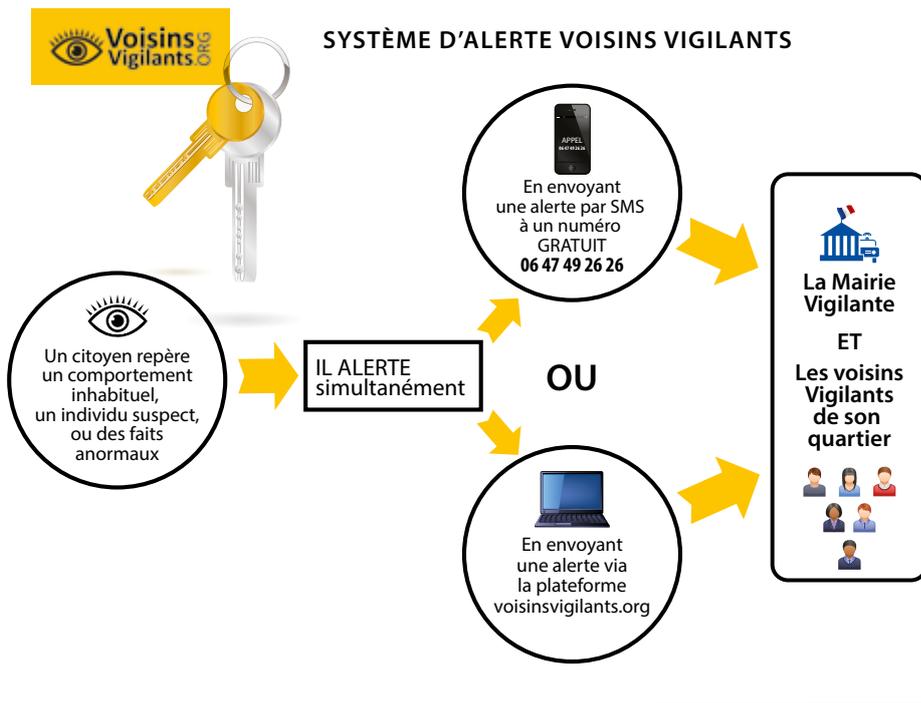


> VOISINS VIGILANTS :

Ce dispositif "voisins vigilants" est une réponse efficace face aux délits. Dans les quartiers de voisins vigilants, le ministère de l'intérieur constate une baisse de - 40% par an de ces infractions.

Afin de permettre une plus grande vigilance et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité, les élus ont décidé de tester pendant 1 an le dispositif "voisins vigilants".

C'est un dispositif qui joue un rôle actif dans la prévention d'actes répréhensibles, et qui nécessite la mobilisation des citoyens. Vous serez informé et aurez la possibilité de tester la formule.



> VENTE COUPE DE BOIS :

L'ONF propose de mettre en vente la parcelle n° 10 ou la N° 48.

Le conseil décide que soit mise en vente sur pied la coupe N° 10. Les recettes de vente de la coupe seront réinvesties dans l'aménagement du patrimoine forestier.



> CENTRE DE LOISIRS CET ÉTÉ :

Cet été le centre de loisirs a encore été un succès. La moyenne des enfants présents était de **28 par jour**, avec des pics à 38.

Hausse des effectifs des petits avec **17 enfants** pour 13 en 2014.

Les effectifs chez les moyens sont restés stables entre 14 et 20 enfants présents en moyenne sur le mois.

2 séjours cet été contre 1 seul l'année dernière, les 2 séjours étaient complets avec 8 enfants par séjour.

Une équipe de **4 animateurs** a été constituée avec en plus Rachel et Valérie qui validaient leur stage pratique du BAFA.

Le spectacle de fin de centre a réuni la totalité des familles, soit une quarantaine de personnes.

Le blog du centre de loisirs est à votre disposition : www.centredeloisirspouzilhac.skyrock.com



> ORDURES MÉNAGÈRES :

Il est rappelé que les poubelles doivent être impérativement rentrées le mardi. Il est inesthétique et dangereux (surtout lorsqu'il y a du vent) de les laisser dehors. D'autre part, il est formellement interdit de déposer sacs, bouteilles... en dehors des containers prévus à cet effet.

Les **gravats et encombrants** divers... seront amenés à la déchetterie de Connaux.



> AGENDA D'ACCESSIBILITÉ :

Pour répondre à l'agenda d'accessibilité programmé pour les personnes handicapées, un diagnostic est effectué.

Les travaux nécessaires seront réalisés sur 3 ans.

> ANALYSES DES SOLS PRÉSENTS DANS UNE ANCIENNE FORME KARSTIQUE (Faille).

Des prélèvements de terre végétale au fond de cette ancienne forme karstique ont été effectués afin de rechercher des traces de pollution liés aux déchets recouvrant cette fine formation terreuse.

Les résultats d'analyses ont mis en évidence quelques anomalies en cadmium, cuivre, plomb, zinc.

Une pollution au droit de l'ancienne forme karstique pourrait théoriquement avoir un impact sur la qualité des forages. Toutefois l'anomalie identifiée dans les sols pour le cadmium ne semble pas avoir d'impact sur la qualité du captage.

Enfin, les volumes de déchets ont été estimés sur la base du métré réalisé par Horizon BTP. L'estimation donne un volume global de déchets de l'ordre 150 m³.

> LA RÉDUCTION DE PESTICIDE AU SEIN DE MA COMMUNE

La qualité de l'eau au sein du bassin des Gardons dont fait partie la commune est affectée par de multiples rejets, dont les produits phytosanitaires (pesticides) employés par les professionnels et les particuliers. Notre bassin versant a été identifié comme territoire prioritaire pour l'alimentation en eau potable. C'est pourquoi il est primordial de diminuer l'emploi de ces produits, afin de préserver une bonne qualité de l'eau et éviter ainsi les pollutions néfastes pour la santé.

> DE MAUVAISES PRATIQUES

Dans les analyses de l'eau, les produits phytosanitaires sont souvent retrouvés. On retrouve également des molécules interdites depuis plusieurs années. Les pesticides sont utilisés à 90% par les agriculteurs, mais ceux-ci sont formés à leur utilisation.

On considère que 30% de la pollution par les produits phytosanitaires provient des jardiniers amateurs et des gestionnaires d'espaces privés ou de communes.

Ces personnes employant des produits chimiques sont moins formées à leur utilisation et les appliquent sur des surfaces parfois imperméables. Leur transfert vers les cours d'eau de surface ou souterrain est alors facilité, alors que les molécules chimiques n'ont pas eu le temps de se dégrader. Les surdosages sont également fréquents : matériel non étalonné, doses maximales non respectées...



Illustration Denis Gravel

> UN NOUVEL OUTIL

C'est pourquoi la commune a recours à un changement de ses pratiques grâce au PAPPH : Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles. Ce plan a pour but la diminution ou l'arrêt de la consommation de produits phytosanitaires sur la voie et les espaces verts de la commune : cimetière, stade, aires de loisirs... Un profond remaniement des



Illustration Denis Gravel

pratiques a lieu : des espaces désherbés chimiquement se végétalisent, le matériel change et les espaces se modifient. L'efficacité du désherbage alternatif (désherbage mécanique, thermique, manuel) ne pourra jamais atteindre le niveau de désherbage chimique, c'est pourquoi la pression de désherbage diminue légèrement et que certains espaces sont repensés afin d'économiser du temps de travail pour les agents.

Le deuxième objectif du PAPPH est de montrer aux habitants que les produits chimiques ne sont pas la seule solution pour l'entretien des espaces verts. De nombreuses solutions existent adaptées aux besoins et envies de chacun : paillage, plantes couvre-sol, végétation locale et adaptée à l'environnement, compostage, favorisation des auxiliaires de culture pour éviter les maladies et les ravageurs...

> UN NOUVEAU REGARD

Tolérer la flore naturelle en ville c'est favoriser la biodiversité et accepter un environnement plus sain pour tout le monde. De plus, de nombreuses espèces spontanées sont utiles: le pissenlit peut être transformé en confiture, les orties en purin et les espèces qui fleurissent dès mi-janvier (euphorbe, petit chêne...) vont nourrir les premiers insectes

10 litres

La commune qui, il y a 2 ans encore utilisait environ 200 litres de désherbant, n'en utilise actuellement qu'environ 10 litres.

FETE NATIONALE

Plus de 350 personnes de Pouzilhac et des villages environnant étaient là le 14 juillet 2015, pour le premier feu d'artifice.

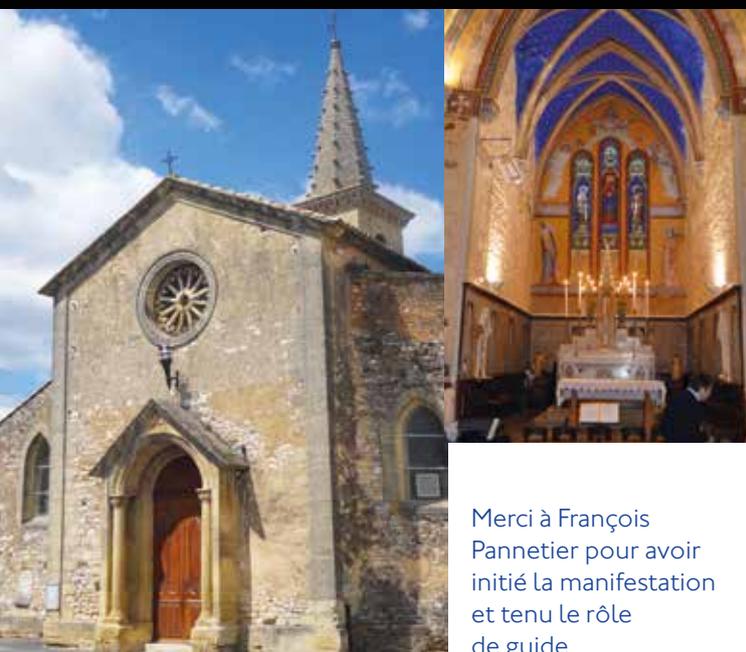
La fête a commencé par un repas très convivial tiré du sac ou par des pizzas que préparaient Nicolas. La buvette par cette belle et chaude journée a été très appréciée.

Puis l'heure est venue de tirer le feu d'artifice, et environ 200 fusées ont éclairé le beau château à la grande joie de tous.

La soirée s'est terminée par un bal où jeunes et moins jeunes se sont amusés.

La municipalité, satisfaite de la participation massive de la population, peut d'ores et déjà annoncer la reprise de ces festivités pour 2016 par DUPLESSIS.

Un grand remerciement à "l'Amicale Cycliste" de Pouzilhac, ainsi qu'au "Tennis Club" qui ont tenu la buvette.



Merci à François Pannetier pour avoir initié la manifestation et tenu le rôle de guide.

> JOURNÉES PORTES OUVERTES :

Les 19 et 20 septembre 2015 Pouzilhac a ouvert les portes de son patrimoine.

Le week-end du 19 et 20 septembre 2015, les Journées du Patrimoine revenaient avec pour thème "Le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir".

Pour la première fois notre commune a participé à cet événement : l'Eglise Saint Martin du village a été ouverte à la visite avec une exposition où l'on pouvait découvrir ou redécouvrir des chasubles aux cinq couleurs liturgiques, un voile huméral, la croix et le dais de procession, ainsi que des statues anciennes en bois doré.

A cette occasion un dépliant mis à la disposition des visiteurs a été réalisé par le service du patrimoine culturel de la région Languedoc-Roussillon.

> CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

De nombreux Pouzilhacois étaient présents pour cette cérémonie.

Après la lecture du message du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants rappelant le devoir de mémoire et de la reconnaissance des soldats par le Maire Thierry Astier, du message de l'Ufac, lu par Cassandra et un poème lu par Lou, Océane et Tom ont déposé la gerbe au pied du monument aux morts.

François Pannetier et Guy Renaud ont cité le nom des Pouzilhacois morts pour la France, puis la Marseillaise chantée par toute l'assemblée a clôturé la cérémonie.

Enfin tout ce monde s'est retrouvé autour d'un pot de l'amitié bien sympathique.



Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice de la guerre 14-18, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les Morts pour la France.

La rentrée scolaire 2015/2016 s'est très bien passée. Il y a toujours 3 classes :

- 24 petits avec Mélanie
- 24 moyens avec Nathalie et Marine
- 25 grands avec Estelle et Marine

Une matinée cinéma avec un dessin animé sera proposée aux enfants le 18/12/2015.

APPEL À CONTRIBUTION POUR LES ÉCOLES

Si vous êtes en possession d'un ordinateur (fixe ou portable, en état de fonctionnement) dont vous ne vous servez pas à la maison, il peut être utilisé par les enfants scolarisés dans les écoles de Valliguières et de Pouzilhac.

Si vous apportez votre ordinateur à l'école, il sera vidé de toute information avant d'être mis à disposition des enfants.

Vous pouvez vous rapprocher des directrices des écoles. **Merci à tous. (Les parents élus au Conseil d'École).**

Tél des écoles : Pouzilhac : 04 66 22 08 35 / Valliguières : 04 66 37 28 24



LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE (SIRP)

Le centre de loisirs périscolaires (TAP + accueil périscolaire) : Pour 2015/2016, nous poursuivons notre partenariat avec les Francas du Gard pour toutes les activités périscolaires et compte tenu de l'intérêt manifesté par les enfants pour les activités TAP un groupe supplémentaire a été mis en place sur Valliguières. Un blog du centre de loisirs (www.centredeloisirsouzilhac.skyrock.com) permet une communication avec les familles.

La restauration scolaire modernise les modalités d'inscription ! Devant le nombre croissant d'enfants fréquentant le service de restauration scolaire, le SIRP a fait le choix de proposer un site de réservation en ligne, où les parents peuvent gérer de façon simple et souple les inscriptions aux repas de leurs enfants.

L'encadrement des activités des maternelles ! Coralie Sylvain a pris ses fonctions d'agent polyvalent en début d'année, dans un poste qui prend en compte les demandes formulées par les enseignantes et les représentants des parents d'élèves, à savoir : une fonction d'Atsem en classe de GS/CP le matin, lors des temps d'apprentissages fondamentaux à Pouzilhac, et une fonction d'aide pour l'organisation des activités scientifiques, informatiques, artistiques et sportives à l'école de Valliguières. Nous avons également en projet le recrutement d'une personne en contrat de service civique qui viendra renforcer l'équipe et participer aux activités scolaires, périscolaires et TAP.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UNE COMMUNAUTÉ QUI SE CHERCHE TOUJOURS !



Quelques points ont particulièrement mobilisé les élus ce second semestre :

L'AVENIR DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PONT DU GARD (CCPG)

Comme en 2014 Monsieur le Préfet a récemment proposé un nouveau schéma de regroupement des communes qui indique que la CCPG n'est pas "**théoriquement touchée**" par celui-ci ! Sauf que la fermeture annoncée de la centrale EDF d'Aramon oblige à réfléchir de manière accélérée à la question de notre avenir. De ce fait une étude a été lancée rapidement afin de disposer de l'ensemble des conséquences tant au niveau personnel, juridique, financier et fiscal suite à la disparition de recettes significatives liées à la centrale. Cette étude a également pour objectif d'évaluer les différentes possibilités de changements de périmètres dans le cas où nous ne pourrions, contre notre volonté, demeurer en l'état.

Monsieur le Préfet, indique également qu'ont "**été évoqués des rapprochements**" entre certaines communautés de communes lors de ses échanges avec les élus. L'un de ces rapprochements est celui de notre communauté avec la communauté de l'Uzège qu'il considère "pertinent". Cependant cette éventualité n'a pas été inscrite dans le schéma proposé, et il précise, au conditionnel, que ce rapprochement "**pourrait être utilement ajouté par voie d'amendement**". Ces discussions soulèvent, pour notre village, la question du choix de la communauté de communes, et nécessitent d'étudier les différentes alternatives souhaitables.

Egalement concernant les divers syndicats dont celui de la collecte et de l'enlèvement des ordures ménagères Monsieur Le Préfet propose, dans la logique de la fusion, une extension du périmètre du SICTOMU Région Uzès (nous sommes actuellement membre de ce syndicat), à l'ensemble du territoire des deux communautés Pont du Gard et Uzège, soit 48 communes.

LE SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Le projet initial était de regrouper, sur le site de l'ancienne gendarmerie de Remoulins, la communauté de communes et l'ensemble des services publics dans une Maison des Services Publics. Comme vous le savez ce projet a été remis en question en début de mandat. Le conseil communautaire a depuis approuvé le maintien du siège à son emplacement actuel (avec des travaux et aménagements conséquents afin d'offrir de bien meilleures conditions de travail aux employés de la CGPG). Les autres services publics seront quant à eux regroupés aussi sur Remoulins rue Saint André (près de la poste).

SCHÉMA DE MUTUALISATION

Dans le but d'optimiser les services, d'en réduire le coût et plus généralement, d'organiser de manière pertinente le territoire, la communauté a mis en place un schéma de mutualisation "**à minima**" et propose aux communes d'adhérer aux services suivants :

1. **Instructions des autorisations des droits du sol (ex compétence de l'état transférée)**
2. **Conseil, maintenance et développement des systèmes informatiques et de téléphonie**
3. **Prévention et sécurité de jour**

Les élus de Pouzilhac ont approuvé l'adhésion à la première proposition et se sont abstenus pour les deux autres afin de permettre, aux communes qui le souhaitent, la mise en oeuvre.

BUS DE LA MER

Cette année encore les Pouzilhacois ont apprécié le bus de la mer, puisque 67 d'entre eux ont profité de ce service pour se rendre au Grau du Roi, chaque mercredi de juillet et août.



LES SAMEDIS D'EN RIRE

C'est un moment très agréable que nous a proposé la CCPG. Avec des thèmes sortis du chapeau, un couple d'acteurs a su raconter, broder, nous amuser pendant toute une soirée.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION :

Depuis le lundi 2 novembre 2015, les usagers souhaitant déposer un dossier de demande de certificat d'immatriculation sont désormais accueillis uniquement sur rendez-vous à :

Préfecture du Gard
Service d'immatriculation des véhicules
2 rue Guillemette
30045 NIMES Cédex
De 8h45 à 12h35

La prise de RV s'effectue sur le site de la préfecture du Gard (www.gard.gouv.fr).

Vous pouvez toujours remettre votre dossier à la mairie qui se chargera de l'adresser à la préfecture.

Vous pouvez aussi faire les démarches de changement d'adresse en ligne sur le site : mon.servicepublic.fr.

Dans le cadre de changement de propriétaire, vous pouvez effectuer la démarche chez un professionnel habilité dont la liste figure sur le site www.ants.interieur.gouv.fr (rubrique : où immatriculer votre véhicule ?)

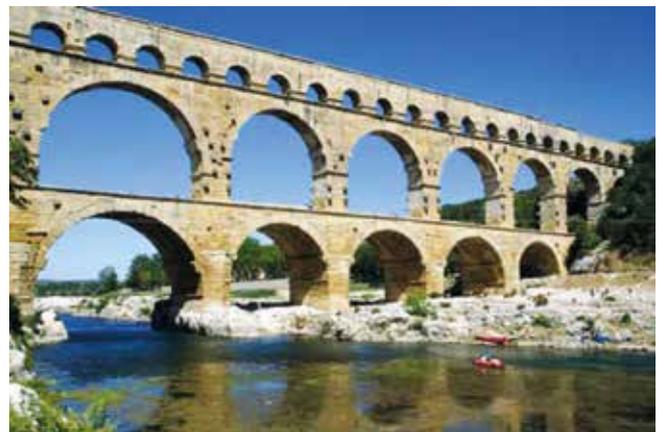
Le site Carte-Grise.fr s'est associé avec cartegrise minute.fr afin de vous simplifier la carte grise !

Agréé et habilité par le MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (agrément N° I3673), vous commandez votre carte grise en 1 clic et vous recevez votre carte grise* en 24h** à votre domicile. Lors de votre commande, vous pouvez également demander des nouvelles plaques d'immatriculation pour votre véhicule. Vous choisissez le logo de région que vous désirez, nous avons les plaques pour les 100 départements Français, sans surcoût. Vos plaques sont expédiées en 48h**.

LE PONT DU GARD (histoire) :

Construit par les Romains vers 50 après J.C, c'est l'élément majeur de l'aqueduc antique (environ 50 kms) conçu pour amener l'eau à Nîmes. L'aqueduc a été décidé par les édiles nîmois, sa construction a duré une quinzaine d'années, et celle du pont 5 ans. L'eau était captée à la source d'Eure, au pied de la ville d'Uzès. La déclivité moyenne du canal était de 25cm par km, pour un débit moyen de 20000 m³ /24h. Haut de 48m, long de 360m, le Pont du Gard est de tous les pont-aqueducs du monde romain, le plus élevé. L'aqueduc a fonctionné 500 ans.

- Au XII^{ème} siècle des édifices religieux sont bâtis avec des pierres provenant du pont.
- Au XIV^{ème} siècle des aménagements sont effectués pour permettre le passage des charrettes.
- Au XVI^{ème} siècle les compagnons du tour de France gravent leur marque sur le pont.
- Au XVIII^{ème} siècle construction d'un pont routier accolé à la façade.
- Au XIX^{ème} siècle inscription en 1840 sur la liste des monuments majeurs des monuments historiques par Prosper Mérimée.
- Au XX^{ème} siècle travaux liés au tourisme.
 - 1985 inscription au patrimoine mondial de l'Unesco
 - 1998 fin à l'anarchie et de la dégradation du site avec le projet d'aménagement du Pont du Gard.



SERVICE PETITE ENFANCE :

Vous avez besoin de temps pour vous ?

Vous souhaitez un accueil collectif pour votre enfant de 0 à 3 ans ?

Possibilités d'accueil occasionnel sur les crèches du territoire, même pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps.

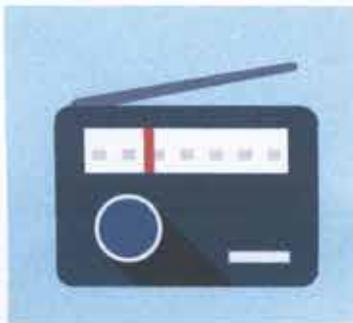
Contact : petiteenfance@cc-pontdugard.fr ou tél 04.66.37.65.79



#ALERTEMETEOGARD

J'AGIS POUR RESTER EN VIE

EN VIGILANCE JAUNE, ORANGE, OU ROUGE, J'APPLIQUE CES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.



JE M'INFORME

sur la radio France Bleu Gard Lozère, meteofrance.com ou auprès de ma mairie.



JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE NE M'ENGAGE PAS SUR UNE ROUTE INONDÉE

(pont submersible, gué...).
Je respecte la signalisation.



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU



EN CAS D'ORAGE, JE NE SORS PAS.

Je m'abrite dans un bâtiment en dur, surtout pas sous un arbre.



J'ÉVITE LES SOUS-SOLS

(cave, garage, parking)



JE ME SOUCIE

de mes voisins
et des personnes vulnérables



EN CAS D'INONDATIONS,

je ne vais pas chercher les enfants à l'école, ils sont en sécurité.

Je connais les niveaux de vigilance

	PHÉNOMÈNES LOCALEMENT DANGEREUX
	PHÉNOMÈNES DANGEREUX SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
	PHÉNOMÈNES DANGEREUX D'INTENSITÉ EXCEPTIONNELLE

Je note les numéros utiles

Ma mairie
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie Police

J'ai toujours chez moi un kit de sécurité

Radio avec des piles de rechange, bougies ou lampes de poche, nourriture et eau potable, médicaments, vêtements...



ÉLECTRICITÉ : LE COMPTEUR "INTELLIGENT" LINKY ARRIVE CHEZ VOUS

Expérimenté entre 2009 et 2011 en Indre-et-Loire et à Lyon auprès de 300.000 clients, le compteur «intelligent» d'électricité **Linky** va bientôt être installé chez vous. Le gestionnaire du réseau électrique **ERDF** débute officiellement ce mardi 1^{er} décembre le déploiement national à large échelle de cet appareil.

D'ici à la fin 2021, 35 millions de compteurs seront installés dans toute la France. Un chantier pharaonique de 5 milliards d'euros.

► Un compteur «intelligent», c'est quoi ?

Linky, le compteur nouvelle génération d'ERDF, est un compteur communicant. Cela signifie qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien au domicile des particuliers.

Il permet la relève des consommations et le pilotage de la fourniture **d'énergie** (mise en service, changement contractuel, de puissance...) à distance.

Les fournisseurs reçoivent ainsi mensuellement les données de comptage de leurs clients pour la facturation de l'énergie. "Avec accord du client une maille de consommation plus fine quotidienne et une courbe de charge horaire ou par 30 minutes peut être transmise", souligne **l'association CLCV**.

► Pourquoi faut-il changer de compteur électrique ?

Les compteurs équipant actuellement les foyers sont de différentes générations, la plus récente remontant aux années 1990. La France doit s'adapter aux évolutions réglementaires: en 2009, **l'Union européenne** a fixé **à travers une directive** l'objectif de déployer des compteurs communicants dans 80% des foyers européens d'ici à 2020. En France, 3 millions de compteurs seront déployés d'ici fin 2016. Sa durée de vie sera d'une vingtaine d'années, les logiciels pouvant être mis à jour à distance.

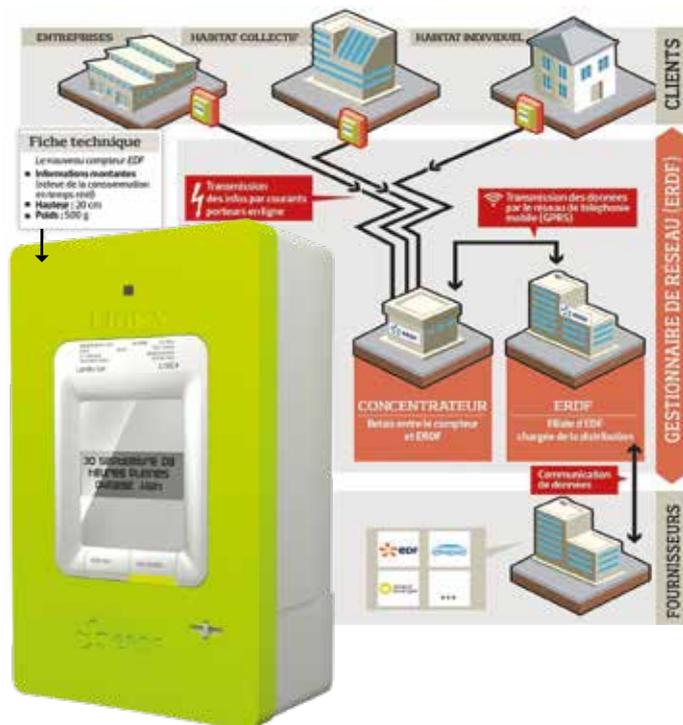
► Quand sera-t-il installé chez vous ?

Les premiers compteurs seront posés à partir de fin 2015. "Le déploiement sera engagé dans toutes les régions administratives avant fin 2016, dans toutes les capitales

ou métropoles régionales avant fin 2017, et dans tous les départements avant fin 2018", précise ERDF, qui a mis en ligne **une carte interactive**. Pour connaître la date de pose du nouveau compteur **Linky** dans votre ville, il vous suffit de renseigner un code postal ou le nom d'une commune. Pour toute question relative à l'installation du nouveau compteur, ERDF a également mis en place un numéro dédié 0 800 054 659 (du lundi au vendredi de 8 à 19 heures).

ATTENTION : L'installation des nouveaux compteurs **Linky est gratuite**, et vous ne serez en aucun cas démarchés ni en porte à porte ni téléphoniquement par ERDF.

LE COMPTEUR "INTELLIGENT" COMMENT ÇA MARCHE ?



BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Dans moins de 10 ans, il est prévu qu'environ 2 millions de véhicules électriques sillonneront les routes françaises. Cela nécessitera l'installation de 400 000 bornes de recharges publiques et 4 millions de bornes privées en 2020.

- UN PROJET INDUSTRIEL ERDF travaille avec les industriels et les pouvoirs publics pour concevoir un standard de recharge. Enfin, elle intensifie ses investissements pour moderniser son réseau et ainsi préparer l'émergence de ce nouvel usage de l'électricité.
- D'AUTRES PROJETS EN COURS ; ERDF va intégrer plus de 2000 véhicules électriques dans sa flotte, soit plus de 10 % de son parc de véhicules utilitaires légers. ERDF participe à la conception d'un modèle de bornes publiques de recharge.

Le Syndicat Mixte d'Electricité (SMEG) du Gard étudie actuellement la possibilité d'implanter 2 bornes de recharge publique dans Pouzilhac.

LES ASSOCIATIONS



ARTS'ZILHAC (Association culturelle à Pouzilhac)

L'association, créée le 3 juillet dernier, a pour objet la promotion d'artistes par l'organisation de manifestations à destination plus particulièrement des habitants de Pouzilhac.

Elle a organisé dimanche 15 Novembre un vide-atelier d'artistes, sa première manifestation. Elle a été soutenue dans cette initiative par l'association Signatures et la Mairie de Pouzilhac. A cette occasion, c'est une vingtaine d'artistes de renom de la région qui ont pu rencontrer l'intérêt du public. Forte de ce premier bilan positif, l'association proposera de nouveaux événements culturels sur la commune de Pouzilhac.

Les nouveaux membres seront les bienvenus et les artistes du village ne doivent pas hésiter à nous contacter pour créer de nouvelles manifestations.

Pour toute information: henribeau@sfr.fr.

"Carnaval en Liberté" les carnivals atypiques de France, un film proposé par "3^{ème} concept".

Ce film est une vision originale et décalée de 4 carnivals français atypiques... Un hommage au fantastique et à la créativité populaire.

Un débat fera suite à la projection en présence des réalisateurs, Dominique Leroy, Véronique Terech et Jean-Pierre Palomar, ce dernier étant résidant à Pouzilhac.

La projection aura lieu à la salle L'Oustaou le samedi 30 janvier à 18h00.

Tarif : 5€ et gratuit pour les enfants en dessous de 15 ans



COLLECTIF "POUZILHAC ROUTE 86"

Nous avons pris connaissance des résultats des mesures effectuées sur le trafic des véhicules dans la traversée de Pouzilhac sur la RD 6086 pendant la période du 3 juin au 26 juillet 2015.

Deux boîtiers avaient été installés, un au niveau du monument aux morts, l'autre au niveau de l'entrée du parc du château, chacun mesurant le trafic dans les deux sens.

D'après nos calculs, il apparaît que, selon le sens de circulation, 17% (le jour) et 59% (la nuit) des véhicules sont en infraction pour le boîtier "château" et 39% (jour) et 73% (nuit) d'infraction pour l'autre boîtier.

Nous avons contacté Mme Dherbecourt et M. Blanc, et concernés par notre problème. Nous les avons rencontrés

longuement deux fois. Ils collaborent avec M. Astier sur le sujet qui préoccupe le Collectif.

Nous avons également rencontré M. Prat, notre député, à sa permanence. Nous l'avons relancé pour une réunion à la mairie mais nous n'avons plus eu de nouvelles de sa part.

A l'heure actuelle, sans doute grâce à notre action, l'aménagement de la RD 6086 est en projet et nous avons bon espoir de sa réalisation. En effet, la municipalité de Pouzilhac et le Conseil départemental se sont rencontrés et concertés sur ce sujet..

Beau Henri : henribeau@sfr.fr

Akoka Mireille : 06 07 19 82 54

Martin Michel : 07 71 21 77 99



I, 2, 3 SOLEIL

L'Association **I,2,3 Soleil** organisera son goûter de Noël le mercredi 9 décembre dans la salle L'Oustaou.

Un premierspectacle aura lieu le mercredi **11 mai 2016**, à **20h00**, à Bagnols-sur-Cèze, au Centre Culturel Léo Lagrange.

Puis un spectacle aura lieu à Pouzilhac en Juin. Un goûter viendra clôturer l'année pour remercier les danseurs et danseuses.



L'APE



Suite à l'assemblée générale du 18 Septembre 2015,
le bureau de l'association des parents d'élèves a été renouvelé :

**Nathalie Campins (Présidente), Laura Barron (Vice-Présidente), Manuia Poulain (Trésorier)
et Florence Bouahafara (Secrétaire)**

Le Samedi **31 Octobre** 2015 a vu plus de 120 enfants monstrueusement déguisés réunis pour fêter Halloween. Après une terrifiante récolte de friandises chez les généreux habitants de Pouzilhac, nous avons partagé les bonbons à la salle de l'Oustaou de Pouzilhac, où il y avait une collation offerte aux enfants suivie par un bal musical avec buvette et restauration sur place. Un grand merci à tous les parents qui se sont mobilisés pour aider à l'organisation de cette soirée bien réussie!

En **Novembre** l'APE a organisé **une vente de chocolats et brioches** artisanales pour les festivités de Noël. Nous avons aussi accueilli l'orthophoniste (formatrice spécialisée en apprentissages des enfants) Catherine Vanham qui a donné une conférence devant un public nombreux.

Le Vendredi **18 Décembre**, le **Goûter de Noël** sera offert aux élèves. A cette occasion le Père Noël fera une visite à l'école de Pouzilhac pour un moment photo avec les plus petits, et un tirage de **Tombola de Noël** aura lieu dans chaque école.

Pour l'année 2016 des nombreuses manifestations sont en préparation...

Le Dimanche **7 Février** le **Loto de l'APE** à l'Oustaou. Nous faisons appel à **vos dons et sponsoring !!!**

Le Carnaval avec Tombola se déroulera en **Mars**.

Le samedi **28 Mai** verra le retour des **Olympiades** sur la commune de Valliguières.

Et pour finir l'année scolaire la **Fête des Ecoles** avec le spectacle tant attendu, aura lieu sous le chapiteau du cirque le Vendredi **17 Juin** à Valliguières.

Le Bureau de L'APE tient à remercier tous les parents d'élèves et aussi tous ceux qui nous aident et soutiennent tout au long de l'année notre association au profit de tous les enfants de Pouzilhac et Valliguières.



AU TEMPS LIBRE



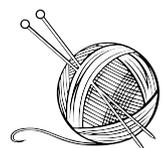
Depuis le mois de septembre
Au temps libre a permis à une
dizaine d'adhérents de s'adonner
à des ateliers de loisirs créatifs :

Travaux d'aiguilles (couture, tricot, crochet, broderie) mais aussi divers bricolages (décoration d'halloween, décoration de Noël, carterie, pâte fimo...).

Dans une ambiance conviviale, **AU TEMPS LIBRE** réunit ses participants tous les mercredis après-midi de 14h à 18h à la salle de l'Oustaou.

Des ateliers sont prévus 2 samedis par mois à partir du mois de janvier.

Un planning sera mis en place.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :
Nathalie Campins - 06 23 91 09 26





CHASSE

La distribution des cartes de chasse pour la nouvelle saison 2015/2016 a eu lieu comme prévu le vendredi 14 Août et le vendredi 11 Septembre, la société enregistre 4 cartes de sociétaires et une carte d'actionnaire en moins. L'ouverture dans les vignes a confirmé une bonne adaptation du lièvre à notre territoire.

Malgré les efforts de repeuplement la population de perdrix reste assez moyenne. Le sanglier est toujours autant présent sur notre commune et nous invitons les chasseurs à être vigilants sur le rappel des consignes de sécurité.

Le bureau a décidé de reconduire les lâchers de repeuplement au mois de décembre pour l'année à venir (4 trios de lièvres et 10 couples de perdrix).

Cette année, la réunion d'unité de gestion organisée par la Fédération des chasseurs du Gard s'est déroulée sur notre commune le 4 décembre dans les locaux de la mairie.

La date du "repas des chasseurs" est fixée le 20 Décembre 2015, les chasseurs souhaitant y participer sont invités à se manifester auprès des membres du bureau de la société.

Bonne fin de saison à tous.



TENNIS

Cette année l'école de tennis tourne sur 4 groupes avec des effectifs allégés, ce qui permet un meilleur encadrement.

Le mauvais temps du dimanche 13 septembre nous a contraints à décaler le tournoi de l'amitié au dimanche suivant. Huit équipes de double mixte tirées au sort se sont confrontées sur des mini-matches tout au long de la journée ensoleillée. L'ambiance était conviviale avec un pique-nique partagé entre joueurs et spectateurs le midi. La coupe remportée par Sabine et Joseph contre Agathe et Stéphane devrait être remise en jeu au cours d'une prochaine édition au printemps.

La saison intervillage a repris et les amateurs qui désirent jouer contre d'autres villages sont les bienvenus (contacter Thierry Faure).

Le loto annuel aura lieu le dimanche 11 janvier à la salle de l'Oustaou à partir de 15h, pensez à réserver votre dimanche !

En attendant l'équipe du tennis vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



POUPAPOU



CHATS ERRANTS :
évolution des
stérilisations
en 2016

Les efforts déployés par POUAPOU depuis 2007, avec l'appui de la Mairie et de quelques bénévoles, ont abouti à une nette stabilisation de la population des chats errants dans le village.

Cependant, comme chacun peut s'en rendre compte, la tâche est loin d'être achevée. Mais en raison de l'avancement en âge des responsables et de l'impossibilité actuelle de trouver des remplaçants, elle doit être accomplie différemment.

Voilà pourquoi POUAPOU a décidé de procéder l'année prochaine de la façon suivante :

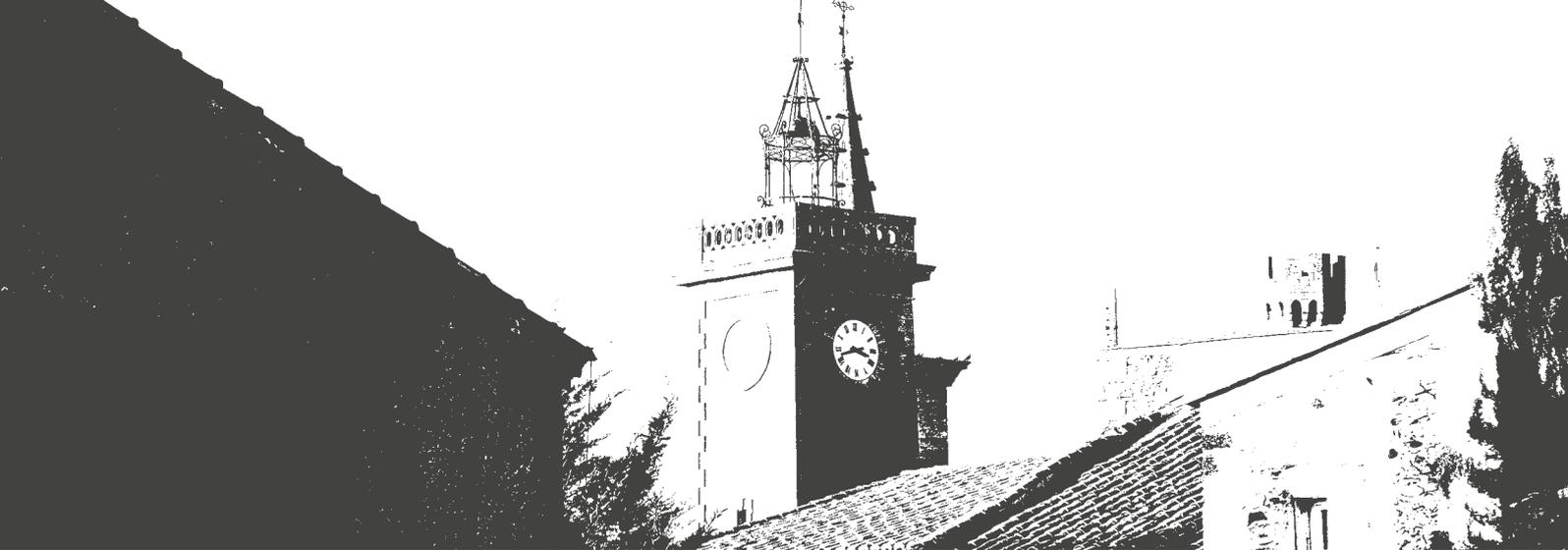
- Chaque habitant a la possibilité de signaler à l'association (Maya et Jean-Claude Eggimann, n° de téléphone 04 66 37 08 80) l'existence de chats errants vraisemblablement non stérilisés; tout le reste se déroule évidemment sans frais pour l'intéressé(e);
- POUAPOU met alors à disposition une cage-trappe appropriée, avec explications complètes sur le mode d'emploi ;
- En cas de capture, la chatte ou le chat est mené(e) dans la cage chez le vétérinaire (clinique Croix-Bleue à Bagnols-sur-Cèze) pour stérilisation ; cas échéant, POUAPOU peut s'occuper de ce transport ;
- Après l'opération, l'animal stérilisé est repris à la clinique et relâché à l'endroit de la capture (ici aussi, en cas de nécessité, POUAPOU peut s'en charger).

En outre, grâce à POUAPOU, les propriétaires de chats ont la possibilité de les faire stériliser à prix raisonnable.

Les bons de stérilisation sont disponibles chez Maya et Jean-Claude Eggimann, n° de téléphone 04 66 37 08 80.

On rappelle ici l'obligation qu'ont depuis 2012 les propriétaires d'identifier leur animal par tatouage ou puce.





Le café de Pouzilhac vers 1930

Extrait du roman de Max Gautier

LE TRACASSIER DE POUZILHAC

Quand mon grand-père est revenu de la guerre, il a acheté un café situé en face de la place de la mairie. Il était auparavant la propriété de Bourrely, un cousin de ma mère qui, lui, avait décidé de s'installer à Nîmes.

Pendant que ma grand-mère faisait le service, mon grand-père a toujours continué à s'occuper de ses terres et de ses quelques vignes, surtout l'après-midi, car le matin il s'occupait de son livre de comptes du café. C'était un grand livre noir. Tous les jours, le matin, il s'asseyait sur un banc et notait scrupuleusement toutes les recettes, ainsi que les dépenses.

Au dessus de la porte très large, finement construite du café, on pouvait lire en grosses lettres en bois : Café du Cycle. C'était sans doute une appellation qu'avait dû lui donner son prédécesseur Bourrely.

Si maintenant, à cause de la télévision et des voitures les cafés sont souvent déserts, il n'en était pas ainsi à cette époque, surtout le samedi soir et le dimanche. Il y avait une affluence terrible. Tous les paysans, bien sûr, y venaient faire leur belote ! Il y avait au centre du café une grande table ronde sur laquelle ma grand-mère mettait une nappe. Mon grand-père avait aussi une clientèle d'Italiens.

Ils venaient là surtout pour jouer à un jeu de leur région qui s'appelle l'Amouré. Ces Italiens étaient venus un peu après le début du siècle et dans les années vingt.

Beaucoup étaient bûcherons, d'autres ouvriers agricoles.

Quelques-uns avaient acquis quelques terres qu'ils travaillaient.

Ils commandaient du vin, car mon grand-père avait des vignes et quelque fût l'année, il tirait toujours dix hectolitres de vin : c'était réglé comme du papier à musique.

Ça lui servait à sa propre consommation et, bien sûr, à la vente dans son café. Si bien qu'avec son vin, oh ! combien ordinaire, il arrivait à faire autant d'argent que si c'était du Bordeaux !

Au cours des séances d'Amouré, les Italiens démarraient fort en intonation. Mais plus la partie s'allongeait, les verres aidant, plus le bruit devenait tumultueux. Aussi les joueurs de belote commençaient à être indisposés, ils ne s'entendaient plus parler. Ils demandaient aux Italiens de se calmer un peu, ceci avec l'appui de mon grand-père.

Ça se calmait un peu, mais pas longtemps, et bien souvent ça repartait de plus belle...



Vue générale : château et église



Entrée du château



Rue de l'Horloge

VŒUX DU MAIRE



Vendredi 15 janvier 2016, 18h30 à l'Oustaou.

Voeux du Maire et petit spectacle théâtral avec la "Scène Bagnolaise". Des oeuvres des artistes du village seront exposées à cette occasion par l'association **ARTS'ZILHAC**

ETAT CIVIL



MARIAGE



Emilie Eva SOULIER
et Frédéric Jean-Louis RIZZO
Le 25 juillet 2015
à POUZILHAC

DÉCÈS

- | | |
|--|--|
| † Monsieur Pierre JAGNIAUD
le 25 août 2015 (66 ans) en ARLES 13 | † Madame Josepha PARADES veuve ROCHE
le 23 septembre 2015 (96 ans) à PERTUIS 84 |
| † Madame Joëlle Chantal Marie SOULIER
le 26 août 2015 (59 ans) à UZES 30 | † Monsieur Claude Bernard Jean SECRET
le 11 novembre 2015 (69 ans) en AVIGNON 84 |

Dans le dernier bulletin nous avons omis de mentionner le décès de Gérard RAOUX. Gérard était un vrai Pouzilhacois, ayant résidé toute sa vie dans son village. Nous avons partagé ensemble de passionnantes parties de belote au bar du nord, et joué aux boules les soirs d'été au lavoir. Je tenais à réparer cet oubli, que sa famille et ses proches veuillent bien nous excuser.

Thierry Astier

NUMEROS UTILES



Mairie : 04 66 37 17 77	Pompiers : 18	Médecins Connaux
Fax : 04 66 37 45 26	Gendarmerie : 04 66 33 24 26	GIL Serge : 04 66 82 00 06
http://www.mairie-pouzilhac.fr	Urgences sur le portable : 112	GUERIN Patrick : 04 66 82 49 12
Ecole primaire : 04 66 22 08 35	Centre antipoison : 04 91 75 25 25	MARCENAC Frank : 04 66 82 06 60
Samu : 15	Enfance maltraitée : 119	MAYRAS Marie-Claire : 04 66 82 00 06
Police secours : 17	Police intercommunale : 06 37 65 44 27 04 66 03 19 34	

Cabinets d'infirmiers

Connaux : PONTAL, CLAUD, MUHR, COCHE, GIRARDY, BLANC : 04 66 82 41 51
Valliguières : SANCHEZ Mireille : 04 66 37 35 62 ou 06 07 54 68 84
VIDIER Marcelline : 04 66 37 36 67 ou 06 87 43 05 83
SAURI Patricia : 06 42 18 95 23

Pharmacie Connaux : Rue République : 04 66 82 00 05
Taxi LACROIX (agrégé sécurité sociale) : 06 17 98 70 96

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Thierry ASTIER

COMITÉ DE RÉDACTION : A. Le Bonhomme, N. Devot, C. Glaizal, Y. Normand, G. Renaud.

RÉALISATION : Nicole Devot - DESIGN : JP Deigers

Bulletin Municipal imprimé par AGR diffusion en 330 exemplaires